



MINISTÈRE  
DU TRAVAIL,  
DE L'EMPLOI  
ET DE L'INSERTION

Liberté  
Égalité  
Fraternité



# LES DÉLÉGUÉS À L'ACCOMPAGNEMENT DES RECONVERSIONS PROFESSIONNELLES

Votre entreprise est concernée par des mutations économiques ? Depuis janvier 2022, un réseau de délégués à l'accompagnement des reconversions professionnelles (DARP) est à votre disposition au niveau départemental et régional.

## Votre correspondant pour accompagner les transitions professionnelles

**La mission du DARP** : vous permettre de vous saisir des dispositifs mis à disposition par l'État pour **vous accompagner et faciliter la formation et la reconversion de vos salariés** (Transitions collectives, FNE-Formation, Pro-A, PCRH, etc.).

Le DARP est votre **interlocuteur privilégié sur le terrain**. Il vous aide à **identifier les solutions possibles** en mobilisant les **outils et les acteurs adéquats sur votre territoire** : Pôle Emploi, conseil régional, opérateurs de compétences (OPCO), associations Transitions pro (ATpro), branches professionnelles et partenaires sociaux.

DARP

# L'ambassadeur du dispositif Transitions collectives

Le DARP est le **référént du dispositif Transitions collectives**.  
Dans le cadre de ce parcours de formation mis en place pour anticiper et accompagner la reconversion des salariés,  
**le DARP de votre département ou de votre région vous accompagne**  
pour :

- **repérer les enjeux RH de votre entreprise**, les besoins en matière de compétences, et identifier avec vous des solutions ;
- **faciliter l'identification et le soutien d'interlocuteurs de proximité** (DDETS-PP, Pôle emploi, OPCO, ATpro, conseiller en évolution professionnelle (CEP), organismes de formation, etc.) ;
- **échanger et suivre la démarche de Transitions collectives** de votre entreprise.

Le DARP participe également à l'animation des **plateformes territoriales** mises en place depuis 2021.



---

## Comment contacter votre DARP ?

Le DARP de votre département ou de votre région est à votre disposition par mail :

BFC : Philippe MASSIA [philippe.massia@dreets.gouv.fr](mailto:philippe.massia@dreets.gouv.fr)  
Côte d'or : Marie BEGRAND [marie.begrand@cote-dor.gouv.fr](mailto:marie.begrand@cote-dor.gouv.fr)  
Doubs : Nahim GUEMAZI [nahim.guemazi@doubs.gouv.fr](mailto:nahim.guemazi@doubs.gouv.fr)  
Jura : Sandryn MILLAN JOURD'HUI [sandryn.millan-jourd'hui@jura.gouv.fr](mailto:sandryn.millan-jourd'hui@jura.gouv.fr)  
Nièvre : Caroline MANSUY [caroline.mansuy@nievre.gouv.fr](mailto:caroline.mansuy@nievre.gouv.fr)  
Haute-Saône : Vasilisa KALENTSEVA [vasilisa.kalentseva@haute-saone.gouv.fr](mailto:vasilisa.kalentseva@haute-saone.gouv.fr)  
Saone et Loire : Anne OLIVIER [anne.olivier@saone-et-loire.gouv.fr](mailto:anne.olivier@saone-et-loire.gouv.fr)  
Yonne : Mourad YOUBI [mourad.youbi@yonne.gouv.fr](mailto:mourad.youbi@yonne.gouv.fr)  
Territoire de Belfort : Sylvie DUCRAY [sylvie.ducray@territoire-de-belfort.gouv.fr](mailto:sylvie.ducray@territoire-de-belfort.gouv.fr)

**Pour en savoir plus :** [transco.travail-emploi.gouv.fr](https://transco.travail-emploi.gouv.fr)